



Edition du "REVEIL DU NORD" Lille

Bureaux : 39, rue Pauvre, ROUBAIX et 2, place de l'Hôtel-de-Ville TOURCOING

LES Indemnités Spéciales à nos Fonctionnaires

Les Préfets du Nord et du Pas-de-Calais renforcent notre thèse

On se souvient que le principal argument que M. Bokanowski a fait valoir en faveur de la diminution des crédits destinés au paiement des Indemnités de Zon aux fonctionnaires des Régions Dévastées a été celui-ci :

« On peut admettre — c'est ce que la Commission des Finances a pensé — que la première série des allocations, qui représentait un total de 20 % complémentaire, pouvait, après que nous avons dépensé la somme que vous savez, dans les régions dévastées, disparaître des budgets ministériels... »

Quelques instants après, M. de Lasteyrie, répondant à l'ingénieur, s'écriait à son tour : « Tout de même, on a travaillé depuis quatre ans ; on a reconstruit des maisons... »

Ainsi donc, MM. Bokanowski et de Lasteyrie emploient le même argument pour justifier la diminution des crédits dont il s'agit. Qu'il me soit permis de dire ici, comme je l'ai fait à la Chambre, que cet argument ne vaut pas, et qu'il est facile de le réduire à néant par d'autres paroles prononcées par M. de Lasteyrie.

M. le Ministre des Finances n'a-t-il pas, en effet, reconnu que 85 pour cent des dommages industriels étaient payés. Et à la Commission des Régions Libérées, j'ai laissé dire que ce chiffre était inférieur à la réalité. Qu'est-ce à dire ?

C'est que les sommes qui ont été, depuis quatre ans, dépensées dans les Régions Dévastées, ont été, en immense partie, consacrées à autre chose qu'à la construction d'habitations, de bureaux de poste et de maisons d'habitation proprement dites.

Vous en voulez de nouvelles preuves ? Allons-y ! Voici, tout d'abord, une lettre que m'écrivait M. le Préfet du Pas-de-Calais, à la date du 12 Juillet 1923, et dont j'ai donné lecture à la Chambre :

« Monsieur le Député, « M. le Ministre des Régions Libérées me prie de vous faire connaître la situation des écoles publiques situées de mon département. »

« La situation est la suivante, au 1^{er} Juillet 1923 :

Table with 2 columns: Category and Amount. Rows include: Ecoles détruites (401), Ecoles endommagées (118), Total (519), Ecoles réparées en cours de réparations (13), Ecoles en cours de reconstruction (139), Nombre de projets examinés par le Comité spécial (216)

« Comme on le voit, il reste beaucoup à faire, puisque un tiers seulement des immeubles détruits sont reconstruits ou en cours de reconstruction... »

« Est-ce que, dans ces conditions, MM. de Lasteyrie et Bokanowski peuvent vraiment appuyer sur les sommes dépensées dans les régions dévastées pour prétendre que la situation des fonctionnaires est maintenant moins misérable qu'en 1919 ? »

« Je prétends que non, et tout ce qui précède me donne raison. Et cependant, alors que tout s'accorde pour indiquer que très peu a été fait pour rétablir l'habitat dans les régions dévastées, alors que personne n'ose contester que la vie y est plus chère que partout ailleurs, cela n'a pas empêché M. de Lasteyrie de ramener à 22.400.000 francs, les crédits qui s'élevaient en 1919 à 304.882.515 francs. »

« Rapprochez les chiffres de MM. les Préfets du Nord et du Pas-de-Calais de ceux de M. le Ministre des Finances et vous saisissez mieux l'injustice dont sont victimes les fonctionnaires des régions dévastées. »

« Un tiers a été fait, deux tiers restent à faire, dit M. le Préfet du Nord. Rien, ou presque rien, n'a été fait pour rétablir les écoles, dit M. le Préfet du Pas-de-Calais. Et M. de Lasteyrie a diminué les indemnités de zone de 75 %. »

Raoul EVRARD, Député du Pas-de-Calais.

Figures de grands savants



FABRE, le célèbre entomologiste, dont on va fêter prochainement le centenaire.



M. CURIE, qui découvrit le radium et qui sera célébré mercredi à la Sorbonne

LE PROCÈS GERMAINE BERTON

A l'audience, pour la première fois, la "Vierge Noire" a pleuré

Ce fut quand, après M. Maurice Pujol, l'oncle de l'inculpée, s'avança à la barre et parla de leur famille

Paris, 20. — La troisième audience du procès Berton s'ouvre à midi cinquante. Après la déposition du docteur Mouton, qui procéda aux premières constatations, on entend M. Maurice Pujol, rédacteur en chef de "L'Action Française".

M. Maurice Pujol n'a pas assisté au drame même. Deux mois avant le crime, il reçut la visite de deux anarchistes, dont Gohary. Cette visite, il se la rappelle lorsque Marius Plateau fut tué.

M. Maurice Pujol évoque toute l'histoire de l'anarchisme Gohary — de son suicide, rue de l'Écouper, et des divers domiciles de l'accusée. M. Maurice Pujol regrette que le mystère plane toujours sur cette affaire des derniers domiciles de Germaine Berton et du suicide de Gohary.

« SUBTILS « DISTINGUÉS » » Répondant à M. Torrès, M. Pujol dit que s'il a invité les patriotes à aller rue Grangé-aux-Belles, il les dirigeait non contre la classe ouvrière, mais contre des politiciens.

M. Torrès élève la voix et attaque plus franchement le témoin : il lui rappelle son discours prononcé sur la tombe de Plateau, discours dans lequel il a fait l'apologie de la défense de la raison par la violence.

M. Campinchi interrompt : M. Torrès réplique. Le président a peine à ramener le calme. M. Pujol peut expliquer à sa façon, après plusieurs minutes de tumulte, ce qu'il entend par la violence à la défense de la raison.

L'ancien patron de Germaine Berton vient ensuite rappeler la lettre dans laquelle la « Vierge Noire » lui disait qu'elle allait faire quelque chose de grand.

Le témoin dit que Germaine Berton a été une ouvrière modeste.

MOMENTS ÉMOUVANTS M. Berton, oncle de l'accusée, vient ensuite à la barre. A la vue de son oncle, l'accusée baisse la tête et pour la première fois depuis le début du procès sanglante.

Le témoin, ouvrier serrurier, d'une voix douce, légèrement émue : Je l'ai vue la dernière fois en 1920, déclare-t-il ; elle est restée un mois chez moi avec sa mère ; puis elle est partie. Ses parents étaient très froids pour moi, je n'ai jamais eu à me plaindre d'elle.

L'avocat général donne lecture, au million du plus grand silence, de nombreuses lettres. Ces lettres montrent sous le jour que l'on connaît Germaine Berton. Les lettres de sa mère, notamment, font ressortir les angoisses de celle-ci au sujet de sa fille détraquée, hystérique, qui tentait de se suicider et n'a qu'un but : fuir le foyer pour vivre sa vie.

L'avocat général donne lecture d'une dernière lettre envoyée par Germaine à son grand-père, dans laquelle elle raconte une scène qu'elle eut avec une famille qui l'hébergeait un moment avec sa mère et demande à son grand-père de la recevoir.

qu'il y ait eu une autre enquête à côté de l'enquête officielle. Cette déposition est écoutée dans un silence angoissant. Elle amène une vive protestation de M. Torrès, qui s'écrie : « Le témoin a menti ! »

« J'ai servi mon pays, répond M. Chassignon. Le tumulte est son comble. »

TUMULTE SUR TUMULTE M. Torrès proteste contre l'imitation de l'Action Française dans les services de la Préfecture de Police.

Le brigadier-chef Ballerat, proteste contre la déposition de M. Chassignon. Il nie avoir jamais commis une inexactitude et prend la défense de ses chefs, auxquels il rend hommage, ainsi qu'à M. Devize.

La salle est un déluge. Des rumeurs nombreuses partent de différents côtés. Le Président tente, en vain, de ramener le calme.

Les paroles de M. Ballerat sont à peine terminées que M. Pujol, qui se trouve au banc réservé pour les témoins, se lève et demande à être confronté avec M. Ballerat.

Nouveau tumulte : les avocats parlent au milieu du bruit. Le Président, finalement, se couvre et l'audience est suspendue à 14 h. 45.

Après des réticences, à la reprise de l'audience, M. Ballerat déclare qu'il a connu l'adresse de la rue de l'Écouper, dès les premiers jours de l'incident.

Deux autres témoins, M. Paricaud, journaliste et le lieutenant Boulanger viennent ensuite faire l'éloge de Marius Plateau.

On en a fini avec les témoins de l'accusation.

L'homme du jour en Grèce Londres, 20. — Le rédacteur diplomatique du « Daily Mail » tient de sources très autorisées que M. Venizelos n'acceptera aucun poste politique en Grèce. Il a exprimé l'espoir qu'il pourrait bientôt se rendre en Grèce. Il n'a pas nié non plus qu'il était disposé à donner

L'Electricité par la houille blanche et la houille noire

Nos départements du Nord et du Pas-de-Calais se doivent d'intensifier leur production

Parmi les grands projets visant à placer la France à l'avant-garde de la production électrique de l'Europe, nos départements du Nord et du Pas-de-Calais vont occuper un rang important à côté des autres régions françaises. Cette question mériterait évidemment une réponse détaillée, appuyée sur des considérations techniques largement développées. A défaut de cette démonstration qui n'a pas sa place ici, nous allons nous borner à quelques aperçus généraux.

A dire vrai, nos départements, si riches en industries diverses, si fiers de leur capacité de



UNE USINE D'ELECTRICITE PAR LA HOUILLE BLANCHE

production, souffriraient dans leur amour-propre si leur infertilité était démontrée sur ce terrain si fécond pour l'avenir.

NOTRE RESEAU FLUVIAL Nous ne sommes pas riches en houille blanche. Nos cours d'eau, de faible débit, s'écoulent placidement à travers nos plaines tranquilles, sans nous offrir de puissantes cascades ou d'impétueux torrents. Nos vides d'eau servent à la navigation, aux transports de nos produits, mais elles ne sont pas de taille à mettre en mouvement les gigantesques turbines qui produisent à haute tension des centaines de milliers de kilowatts.

Notre Réseau Fluvial, amélioré, deviendra le premier de nos départements vers la production du courant électrique. L'installation de Courrières, à proximité de son rive gauche d'Harres, va lui permettre d'atteindre une production de 40.000 kilowatt par 24 heures. Et si nous totalisons la production de toutes nos centrales, si nous évaluons ce que les vides vont produire dans l'avenir, nous aurons l'assurance que sur cet élément de progrès scientifique et industriel, nos départements occupent une place respectable.

Notre houille noire fournit sa part et apporte son tribut aux conquêtes nouvelles des hommes.



UNE USINE D'ELECTRICITE PAR LA HOUILLE NOIRE

France. Mais comme l'on ne peut pas tout avoir, l'eau de chez nous n'est pas un agent dynamique propre à fournir du courant électrique.

LA RICHESSE DE LA FRANCE EN HOUILLE BLANCHE Pendant la guerre, à cause de la pénurie du combustible, on se tourna du côté des chutes d'eau. Un vent d'émulation souffla dans cette direction et de nombreuses études furent poursuivies, des projets nombreux furent élaborés, des travaux s'ouvrirent.

Mais comme il fallut songer ensuite à reconstruire les régions dévastées, il y eut ralentissement dans les aménagements projetés.

Donnons ici quelques chiffres : On peut dire que la puissance disponible de nos centrales d'eau varie entre 8 et 9 millions de chevaux, décomposés comme suit : Rhin et Vosges, 350.000 ; Seine et Morvan, 150.000 ; Normandie, Anjou et Bretagne, 100.000 ; Massif Central, 1.000.000 ; les Alpes, 480.000 ; le Jura et la Saône, 500.000. Le quart de cette puissance est actuellement utilisée, soit 2.250.000 chevaux ; 600.000 de plus qu'en 1920.

Les travaux d'aménagement en cours sont les suivants : 1. Aménagement du Rhône ; 2. Aménagement de la Dordogne ; 3. Aménagement de la Truyère ; 4. Aménagement du Rhin.

Voilà donc de l'électricité, de l'énergie, de l'éclairage mis à la disposition du pays et des campagnes, avec la perspective d'une abondance de plus grande de quelques années. Voilà de quoi préparer l'électrification des grands réseaux de chemin de fer tels que le P. O., le P. L. M. et le Midi.

D'après une statistique récente, il y a actuellement en France 82 centrales électriques ayant une puissance installée de 10.000 kilowatt chacune. Dix d'entre elles ont une puissance de 60.000 kilowatt, et deux qui vont jusqu'à 100.000.

Mais alors, nous passons devant ces chiffres ? Pas tant que cela. Nous tenons le coup par d'autres moyens.

LA REVANCHE DE NOS DEPARTEMENTS Nos ingénieurs ont envisagé une autre destination pour nos richesses minières et pétrolières : à travers champs pour recourir leur chemin, lorsque des paysans les aperçurent et les interrompirent. Apeurés, les deux jeunes gens s'enfuirent, le pas de course dans les terres labourées, c'est ce qui les fit juger suspects par les gendarmes qui leur donnaient la chasse et les arrêtèrent.

Il est vraisemblable que Vranouh et Collin sont bien les auteurs de cet attentat.

NOTRE CONCOURS DES CELEBRITES

La dernière réunion du jury

Le jury du concours des Célébrités de la Région du Nord s'est réuni, dans nos bureaux hier, pour la dernière fois, sous la présidence de M. Théodore, conservateur du palais des Beaux-Arts de la ville de Lille.

Le jury a entériné toutes les opérations effectuées et a signé le procès-verbal suivant :

Nous Soussignés, Président et Membres du Jury du Concours des Célébrités de la Région du Nord, organisé par le journal « Le Réveil du Nord », après avoir suivi et vérifié les opérations de dépouillement et de classement, des bulletins de vote des concurrents, de l'établissement de la liste-type et enfin du classement des gagnants, affirmons et garantissons que ces différents travaux ont été exécutés avec la plus parfaite loyauté et la sincérité la plus grande et que, par l'application stricte du règlement, aucune fraude n'a été possible.

Nous garantissons, également exacts, les chiffres que voici :

- 1° Le nombre des suffrages exprimés a été de 100.753 ; 2° 17 bulletins ne comprenant que 9 noms ont été déclarés valables ; 3° Le nombre des bulletins, non conformes au règlement, que nous avons dû déclarer nuls, a été de 305.

En tel de quoi, et pour clore les opérations nous avons rédigé le présent procès-verbal. Fait à Lille, le 20 décembre 1923.

Le Président : EM. THEODORE. Les Membres du Jury : MASSONNIER, C. CRAPET, J. ESCLOVIER, J. MASSOT.

A l'issue de la séance, M. le Masson, secrétaire général du « Réveil du Nord », a remercié une fois de plus les membres du jury de leur appui distingué. M. Théodore, président, de son côté, a félicité le « Réveil du Nord » de son intéressant et original concours dont le but « Instruire en amusant » était louable entre tous.

Une coupe de champagne a été vidée ensuite en la trinquant aux heureux lauréats, au jury et à la prospérité du « Réveil du Nord ».

Après la dernière réunion du jury, il ne nous reste plus qu'à parachever la liste des heureux gagnants des trois mille prix. Ce sera chose faite dans deux ou trois jours et la publication commencera aussitôt.

Disons enfin que le hasard a admirablement fait les choses et que les plus beaux lots iront à des privilégiés, à des gouvernés et à des ouvriers. Notre concours ne pouvait mieux se terminer que sur la victoire d'humbles mais braves gens.

DRAMES ÉTRANGES

Une folle décida son mari à se tuer avec elle

Paris, 20. — Hier après-midi, à la suite de la visite d'un employé de commerce parisien qui venait de recevoir une lettre de sa sœur, Mme Ramadou, femme d'un employé à la compagnie d'Orléans, laquelle qui annonçait son suicide et celui de son mari, le secrétaire de la mairie de Ville-neuve-Roi se rendit au domicile des époux Ramadou, avenue Parmentier. Là, il trouva le mari et la femme gisant sur leur lit, les bras troués d'une balle de revolver.

Une lettre était déposée sur la table de nuit, dans laquelle Mme Ramadou, qui était sortie récemment de l'asile de Perrey-Vaucluse, où elle avait été internée pendant six mois, faisait connaître que, deux jours auparavant, elle avait été en proie à une nouvelle crise. Découragée, elle avait supplié son mari de la tuer et de mourir avec elle.

Un assassin dénonça son père innocent

Saint-Dié, 20. — Dernièrement un nommé Conraux avait été dénoncé par son fils Charles comme l'assassin de Mme Wolff, veuve d'un brigadier forestier, trouvé évanéchi à son domicile à Paintrix, le 11 décembre, et mis, en état d'arrestation. L'enquête ouverte pour établir la culpabilité du père Conraux, lequel ne cessait de protester de son innocence, vient d'aboutir à un sensationnel coup de théâtre.

En effet, le juge d'instruction tenant de faire précéder à deux témoins, une dame Mathieu, dite « Bombarde », et sa fille Marthe, âgée de 17 ans, amie du fils Conraux, l'emploi du temps de ce dernier le jour du crime, la jeune Marthe Mathieu finit par avouer que l'assassin présumé était innocent et que les coupables n'étaient autres que son ami et sa mère. Elle déclara alors que sa mère était rentrée chez elle après le crime en compagnie de Charles Conraux qui, les vêtements et les mains ensanglantés s'était lavé et avait nettoyé ensuite son couteau couvert de sang. Sa mère et son ami racontèrent ensuite la scène du crime, la « Bombarde » maintenant la veuve Wolff tandis que l'assassin lui ouvrait le ventre.

La femme Mathieu a été aussitôt arrêtée.

ELLE : CINQUANTE ANS : LUI : SEIZE ANS !

Londres, 20. — Un jeune garçon de 16 ans, M. Burton Tucker, a épousé à New-York, sa grand-tante, âgée de 50 ans. Le jeune homme, qui est originaire d'un village du Massachusetts, avait été invité par sa tante, propriétaire d'un hôtel à New-York, à venir passer quelque temps auprès d'elle pour conduire son automobile. Au bout de quelques semaines, la tante tomba amoureuse folle du petit, qui ne résista pas à l'attrait des dix-huit ans de la quinquagénaire, et il se marièrent.

Le jeune homme déclara à l'officier de l'état civil qu'il était majeur et put ainsi se passer de l'autorisation de ses parents. Ceux-ci cherchent maintenant à faire annuler le mariage.